

# Incendies en Gironde et dans les Landes : un accompagnement psychologique et social à votre écoute

## La cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)

Face aux conséquences psychologiques liées à un événement traumatique, la **Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)** du Centre Hospitalier Charles Perrens et du **CHU de Bordeaux** a déployé un dispositif spécifique.

Une permanence téléphonique est accessible au :

- **0 800 719 912**  
(appel et service gratuits)
- **De 9h à 17h**

Cette permanence permet :

- une écoute
- une première évaluation
- une orientation vers une prise en charge adaptée si nécessaire

Les équipes de la CUMP peuvent également intervenir dans les **centres d'accueil d'urgence** afin d'accompagner les personnes évacuées, leurs proches ainsi que les professionnels mobilisés.

Les incendies peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie personnelle et professionnelle : évacuation du domicile, perte de repères, inquiétude pour ses proches, fatigue, stress ou difficultés à reprendre une activité normale.

Pour accompagner les salariés et les entreprises confrontés à ces situations, l'ahi33 met en place plusieurs dispositifs d'écoute, de soutien et d'orientation.



## Les dispositifs d'accompagnement ahi33

### Une permanence psychologique

L'ahi33 met à disposition de ses adhérents une permanence permettant d'être mis en relation avec une psychologue du travail :

- **Par mail : [secretariat.psychologues@ahi33.org](mailto:secretariat.psychologues@ahi33.org)**
- **Par téléphone : 05.57.87.76.87**
- **9h-12h / 14h-17h**

### Un permanence du service social

L'ahi33 met à disposition de ses adhérents une permanence permettant d'être mis en relation avec les assistantes sociales :

- **Par mail : [servicesocial@ahi33.org](mailto:servicesocial@ahi33.org)**
- **Par téléphone : 05.57.87.76.89**
- **9h-12h / 14h-17h**

**Votre médecin du travail reste à votre écoute.**

Vous pouvez le contacter par l'intermédiaire du secrétariat de leur centre.

Retrouvez les coordonnées de votre centre sur [www.ahi33.org/les-centres](http://www.ahi33.org/les-centres)





## VOUS VENEZ D'ÊTRE EXPOSÉS À UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL



Un dispositif régional d'aide médico-psychologique existe

### CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS

De 9h à 17h au :  
**0 800 719 912**  
*service et appel gratuits*



Des réactions émotionnelles intenses sont habituelles. Le stress et l'anxiété vécus peuvent provoquer des manifestations gênantes physiques et psychiques (insomnies, cauchemars, reviviscences, sidération, peur persistante...) qui le plus souvent s'atténuent avec le temps. **Ce sont des réactions normales face à un événement anormal.**

Dans les jours suivant, il est fréquent de rencontrer certaines situations qui peuvent provoquer un stress intense ou des angoisses. Il est alors bénéfique d'éviter ou limiter le contact prolongé avec les médias et les réseaux sociaux.

**Quels conseils utiles ?  
À qui m'adresser ?  
Obtenir un avis spécialisé ?**

Évaluation médico-psychologique  
spécialisée pour les enfants et les adultes

Régulation / Orientation vers des filières  
post-traumatiques spécialisées

Appui technique aux professionnels en  
situation sanitaire exceptionnelle

Coordination de l'action des acteurs de  
l'aide et du soutien aux victimes

Soins psychologiques aux professionnels

Poste d'Urgence Médico-Psychologique téléphonique Nouvelle-Aquitaine

POUR UN AVIS SPÉCIALISÉ

[cumpaquitaine@ch-perrens.fr](mailto:cumpaquitaine@ch-perrens.fr)

